Procédures formalisées



SPL ALPEXPO

Avis de publicité

M. Jérôme RIFF - Directeur Général 2 AVENUE D'INNSBRUCK CS52408 38034 GRENOBLE - 2

Tél : 04 76 39 66 00 SIRET 42336780400014

Référence acheteur : 24EXP-03/006
L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Objet : PRESTATION DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN
REGULIER ET EVENEMENTIEL DES ESPACES DE LA SPL

Procédure: Procédure ouverte
Forme de la procédure: Division en lots: oui
Lot, N° 1 - Nettoyage des locaux et espaces intérieurs et

extérieurs

Lot Nº 2 - Nettoyage de la vitrerie

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 12/11/24 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 01/10/2024

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur déposer un pli allaz sur

poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur https://marches-publics.info

Avis d'attribution



COMMUNAUTÉ **DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN**

Avis d'attribution

M. Le Président
390 rue Henri Fabre
38926 Crolles - Cedex
Tél : 04 76 08 04 57 - Fax : 04 76 08 85 61
mèl : zamira@le-gresivaudan.fr
web : http://www.le-gresivaudan.fr
SIRET 20001816600245
Objet : Travaux d'installation, supervision, exploitation et maintenance pour le déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (I.R.V.E.)

Référence acheteur : 24032IRV00

Nature du marche : Travaux

Procédure ouverte

Classification CPV

Principale : 45317300 - Travaux d'installation électrique d'appareils de distribution
Complémentaires : 45112100 - Travaux de creusement de

tranchées 45311200 - Travaux d'installations électrique

Date d'envoi de l'avis de publicité initial au JOUE et au BOAMP : 09/07/24

109/07/24 Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

administratif de Grenoble
2 Place de Verdun
BP 1135 - 38022 Grenoble - Cedex
Tel: 0476429000 - Fax: 0476422269
greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Organe chargé des procédures de médiation: Tribunal
administratif de Grenoble
2 Place de Verdun

administratif de Grenoble 2 Place de Verdun BP 1135 - 38022 Grenoble - Cedex Tel : 0476429000 - Fax : 0476422269 greffe.ta-grenoble@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 àL.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé davanticles L.551-13 du L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA; - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique : Recours

laquelle la conclusion du contrat est rendue publique: Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

Attribution du marché

Attribution du marché
Valeur totale du marché (hors TVA) : 1320000 €
LOT Nº 1 - Travaux de Génie Civil
Nombre d'offres reçues : 6
Date d'attribution : 30/09/24
Marché nº : 24032!RV01
Groupement STPG/BIAELEC, LES EVEQUAUX, 38330 BIVIERS

Montant HT : 800 000,00 €

Le titulaire est une PME : NON

LOT N° 2 - Fourniture et pose - Maintenance et exploitation des

infrastructures de recharge pour véhicules électriques (I.R.V.E.) Nombre d'offres reçues : 6 Date d'attribution : 30/09/24

Date d'attribution : 30/09/24

Marché nº : 24032IRV02

E TOTEM, 68 RUE DE LA TOUR, 42000 SAINT-ETIENNE

Montant HT : 520 000,00 €

Le titulaire est une PME : NON

Renseignements complémentaires :

La 'valeur totale du marché (hors TVA)' correspond au montant
maximum tous lots confondus et toutes périodes de
reconduction confondues.

Le 'montant HT' de chaque lot correspond au montant maximum
du lot toutes périodes de reconduction confondues.

du lot, toutes périodes de reconduction confondues. Envoi le 02/10/24 à la publication Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://www.le-gresivaudan.fr

AVIS

Enquêtes publiques



COMMUNAUTÉ DE **COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE**

Avis d'enquête publique

Enquête publique portant sur la déclaration de projet numéro 1 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat et ayant valeur de Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse Par arrêté n°2024-022 en date du 3 octobre 2024, la présidente de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse ordonne l'ouverture et organise l'enquête publique portant sur la déclaration de projet numéro 1 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat et avant valeur de Schéma de Programme Local de l'Habitat et ayant valeur de Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse.

de Chartreuse.

Cette enquéète publique se déroulera pendant une durée de 16 jours, à compter du 21 octobre 2024 - 9h00 et jusqu'au 5 novembre 2024 - 17h00.

La déclaration de projet est menée au titre de l'article L. 300-6 du code de l'urbanisme et porte sur l'aménagement d'un terrain multisports et d'un lieu de rencontre devant l'école primaire du Frou sur la commune de Saint-Christophe-sur-Guiers. La déclaration de projet nécessite une mise en compatibilité du PLUi-H Coeur de Chartreuse en vigueur, visant à classer en zone NL1 des parcelles actuellement en zone A. L'autorité responsable de la déclaration de projet n°1 valant mise

NL1 des parcelles actuellement en zone A. L'autorité responsable de la déclaration de projet n°1 valant mise en compatibilité du PLUi-H tenant lieu de SCoT est la Présidente de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse, compétente en ce domaine.

Tout renseignement relatif à l'enquête publique pourra être obtenu auprès de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse, Etablissement Public de Coopération Intercommunal, situé au Pôle tertiaire - 2, ZI Chartreuse Guiers - 38380 Entre-deux-Guiers, par téléphone au 04.76.66.81.74 ou par mail à accueil@cc-coeurdechartreuse fr

par mail à accueil@cc-coeurdechartreuse.fr.
Le dossier d'enquête publique, au titre de l'article L153-55 du
code de l'urbanisme porte à la fois sur l'intérêt général du
projet et la mise en compatibilité du PLUi-H en vigueur. Il est

- De l'arrêté intercommunal prescrivant la procédure de
- De la décision de projet n°1;

 Du rapport additif complet de la déclaration de projet;

 De la décision de l'autorité environnementale suite à l'examen au cas par cas du projet proposant la non réalisation d'une évaluation environnementale
- évaluation environnementale;

 D'un extrait du règlement écrit de la zone NL du PLUi modifié;

 D'un extrait du règlement graphique du secteur large de projet modifié, identifiant la zone NL1 nouvellement créée;

 Du procès-verbal de la réunion d'examen conjoint, des avis

rendus et du support de présentation annexés.
Pour conduire l'enquête publique, le Président du Tribunal
Administratif de Grenoble a désigné M. François TISSIER et
qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Jean-Yves
BOURGUIGNON en qualité de suppléant.

qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Jean-Yves BOURGUIGNON en qualité de suppléant.

Le dossier d'enquête publique sera consultable dans son intégralité et durant toute la durée de l'enquête:

Sur Internet: au format numérique sur le site internet de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse: www.coeurdechartreuse.fr et de la commune de Saint-Christophe-sur Guiers: www.stchristophesurguiers.fr.

Sur place aux jours et horaires habituels d'ouverture:

- au format papier à la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse, siège de l'enquête publique, et en mairie de Saint-Christophe-sur-Guiers en tant que commune du projet.

- au format numérique sur un poste informatique mis à disposition du public au siège de la Communauté de Communes.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête papier, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition via deux registres papier dont un en mairie de Saint-Christophe-sur-Guiers et un au siège de la Communauté de Communes.

Le commissaire enquêteur titulaire se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites

public pour recevoir ses observations et propositions écrites et/ou orales lors de permanences qui se tiendront aux lieux, jours et horaires suivants:

et noralies suivants : - Jeudi 24 octobre 2024, de 15h00 à 18h00 à la salle des fêtes « Le Peille » - 65, place Le Peille - 38380 Saint-Christophe-sur-Guiers

- Mardi 5 novembre 2024, de 14h00 à 17h00 au siège de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse - 2, ZI Chartreuse Guiers - 38380 Entre-deux-Guiers
Les observations et propositions du public peuvent également être o

erquetepublique@coeurdechartreuse.fr

enquetepublique@coeurdechartreuse.fr
- Par voie postale au siège de l'enquête publique : Communauté de Communes Coeur de Chartreuse - 2, Zl Chartreuse Guiers - 38380 Entre-deux-Guiers
Les propositions transmises par mail seront consultables sur le site internet de la Communauté de Communes.
A l'expiration du délai de l'enquête, le commissaire enquêteur clôt le registre et établit un rapport relatant le déroulement de l'enquête et examinant les observations recueillies. Dans une présentation séparée sont présentées ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables, favorables sous conditions ou défavorables au projet. Un exemplaire du dossier d'enquête. en precisant si elles solir lavoriables, lavoriables sub conditions ou défavorables au projet. Un exemplaire du dossier d'enquête, accompagné des registres et pièces annexées, avec le rapport et les conclusions motivées est transmis à Mme la Présidente de l'EPCI. Le commissaire enquêteur transmet simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au Président du tribunal administratif de Grenoble.

tribunal administratif de Grenoble.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an, au siège de l'enquête publique et sur le site internet de la Communauté de Communes.
Au terme de l'enquête publique, l'autorité chargée de la procédure soumet le dossier complet à l'organe délibérant de l'EPCI, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, pour demande d'approbation de la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

430367200

AVIS DIVERS

Changement de régime matrimonial



Carine MATHIEU Notaire

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Carine MATHIEU, notaire à L'ISLE D'ABEAU (Isère), 1 rue des Sayes, CRPCEN 38151, le 26/09/2024 a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre : M. Stéphane BONIN agent territorial et Mrne Marie Noëlle Sylvie Catherine MICHAUX agent administratif territorial demeurant ensemble à l'Isle d'Abeau 38080, 8 Impasse des Asphodeles.

Monsieur né à Casablanca Maroc le 19/05/1968, Madame née à Saint-Quentin 02100 le 25/12/1965. Mariés à la Mairie de l'Isle d'Abeau 38080 le 15/06/2024 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.

430169800



ledauphine.marchespublics-eurolegales.com